

TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	IIIIII	IIIIII	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	IIIIIIII	IIIIII	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	IIIIIIIIII	IIIIII	YYYY	YYYY
TTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	IIIIIIIIII	IIIIII	YYYYYYYYYY	
TTTT	UUUU	UUUU	RRRR RR	IIIIII	IIIIIIIIII	YYYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUU		RRRR RR	IIIIII	IIIIIIII	YYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUU		RRRR RR	IIIIII	IIIIIIII	YYYY	
TTTT	UUUUUUUUUU		RRRR RR	IIIIII	IIIIII	YYYY	

" T U R N Y , N O T R E C O M M U N E "

BULLETIN D' INFORMATIONS MUNICIPALES

= = = = =

TURNY A LA RECHERCHE DE SON PASSE :

La belle tour de l'église de Turny, surmontée d'un élégant clocher, si elle constitue de nos jours un magnifique ornement, avait un haut caractère d'utilité au temps où on l'a construite. En son sommet, à plus de 50 mètres, une galerie couronnée d'une balustrade en pierre permet de voir jusqu'à une distance de plusieurs lieues.

Au sommet de la tour, une vaste lanterne contenait une cloche, auprès de laquelle veillait un guetteur, prêt à sonner pour avertir de l'approche de l'ennemi.

Au 16ème et 17ème siècles, brigands à la recherche d'un butin, et Huguenots en guerre, battaient la campagne, pillant et ravageant tout sur leur chemin, mettant souvent à contribution la cloche du guet. Turny tout entier devint d'ailleurs la proie des flammes au cours du 17ème siècle.

Dès que l'alarme retentissait, gens et animaux regagnaient le village alors entouré de larges fossés.

Usée par le temps, la lanterne fut reconstruite à neuf en 1829, sur le modèle exact de l'ancienne. L'antique beffroi y fut replacé en gardant son nom de "cloche du guet". Il n'apporta plus l'effroi aux habitants de Turny, mais l'heure

Le clocher reconstruit en 1827 est surmonté d'une grande croix en fer dont les deux bras sont ornés à leurs extrémités de fleurs de lys dorées en 1829, ainsi que le coq. Aux environs de 1947, la croix fut rénovée et le coq descendu, à la grande joie des habitants, qui ont pu le toucher, et cela porte bonheur, dit-on....

Les fleurs de lys ont résisté aux patriotes de 1830 et 1848, qui voulaient les abattre, mais Marie (760 Kg), la plus petite des trois cloches fondues en 1850, a succombé à la joie des sonneurs lors de l'armistice de 1918. C'est pourquoi, refondue dans son moule d'origine, elle fut rebaptisée le 4 avril 1976, et depuis, avec ses deux soeurs, participe aux joies et aux peines de la population, et marque l'incorrigeable marche du temps.

à suivre

EDITORIAL : Alain BROUSSEAU

Amis de notre commune,

Il y a déjà 500 jours que vous avez bien voulu accorder votre confiance au nouveau Conseil Municipal, qui s'est, depuis, employé à mettre toutes ses compétences au service de la commune pour tenir les promesses de mars 1983.

Ce premier but est maintenant atteint :

- ouverture de la classe maternelle,
- réorganisation des services communaux,
- humanisation des rapports avec le public,
- réalisation d'importants travaux de voirie.

Ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce au travail régulier de la plupart des Adjoints et des Conseillers. Ils ont toujours su, tant en commissions qu'au cours des conseils, faire passer les problèmes municipaux avant les intérêts personnels ; ce dont je tiens à les remercier.

Hélas pendant ce temps, trop d'amis nous quittaient

Mais pour eux, pour vous, nous devons poursuivre nos efforts et passer à une nouvelle étape.

Dans les prochaines années, il est nécessaire que notre commune devienne plus autonome et plus libre.

La vie de Turny ne peut plus se décider à Sens, à Auxerre ou à Paris.

La loi de décentralisation de 1982 nous permet d'y arriver. Nous ne devons pas laisser passer cette occasion de nous affranchir d'un certain nombre de carcans administratifs. Pour nous, l'avenir passe par l'établissement du Plan d'Occupation des Sols.

Pour pouvoir conserver à notre pays tout ce qui fait son charme et sa particularité, pour éviter les atteintes d'un urbanisme anarchique, pour dissuader les spéculateurs qui en faisant monter le prix des terres, empêchent les jeunes de s'installer, notre Conseil doit prendre ses responsabilités et définir les limites des différentes zones ; zone constructible, zone naturelle, zone à protéger, zone artisanale

Cela ne se fera pas sans heurts, mais il faut que chacun soit conscient que l'intérêt commun passe avant les avantages particuliers. Avec votre concours, votre soutien et votre confiance nous préparerons Turny à la vie du XXIème siècle.

SEANCE DU 3 MAI 1984 :

Le 3 mai 1984 à 20 H 30 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf MM. Santandreu et Jarrousse, absents non excusés.

Secrétaire de séance : Mme Challancin Michèle.

Procès-verbal de la dernière séance : lecture faite par le Maire ; il est adopté à l'unanimité.

Location de l'ancienne école de Linant :

Les travaux intérieurs étant terminés, le Conseil Municipal décide de louer ce F 3 pour un loyer mensuel de 1000 F, en appliquant la loi Quillot. Des travaux d'embellissement extérieurs seront effectués.

Plan d'occupation des Sols :

Les différentes personnes associées à l'élaboration du P.O.S. ont donné une réponse, dont le Préfet qui a porté à notre connaissance les prescriptions et servitudes d'utilité publique applicables à Turny :

- protection des zones boisées
- protection d'un périmètre autour de l'église
- protection des liaisons hertziennes
- protection de la voie romaine

Ce P.O.S. pourrait être définitif avant deux ans.

Ordures ménagères :

Le Maire informe le Conseil de l'augmentation brutale et injustifiée des tarifs horaires de M. Starzick, qu'il a refusé. Il lui communique les propositions de la Société S.T.S. (62.265 F ou 51.472 F par an) et l'offre de dépôt des ordures à St-Florentin de la Sté SAMUR pour 19,63 F par habitant et par an. En connaissance de quoi, le Conseil Municipal décide l'achat d'un camion benne pour le ramassage des ordures ménagères par les ouvriers municipaux. En outre, il autorise le Maire à passer contrat avec la Sté SAMUR pour remplacer notre dépôt devenu trop petit.

Achat d'un camion benne :

Il sera imputé sur l'article 215 du budget primitif de 1984. Le Conseil autorise le Maire à utiliser l'excédent de ce programme, par virement de compte, pour l'achat d'une seconde tondeuse, afin d'assurer une meilleure répartition du travail des cantonniers.

Entretien de l'horloge :

Le Conseil décide de dénoncer, en novembre, le contrat d'entretien avec la Sté HUCHEZ, qui a effectué l'installation en 1971. Il accepte les propositions de la Sté SANNIER pour 743 F par an.

Assurances :

Le Conseil envisage une réunion des Assurances de la commune et voudrait connaître ce que coûterait l'assurance de nos 324 Ha de forêts.

Ecole maternelle :

Le Maire informe le Conseil de la prochaine ouverture d'une classe maternelle à Turny. Le Conseil renouvelle son désir d'y voir scolariser les enfants de Turny pour éviter le transport des petits.

Fonds Départemental Scolaire :

Il est attribué par le Conseil Général une somme de 10 F X 24 = 240 F qui sera imputée sur les dépenses scolaires.

Travaux du Foyer :

Conformément aux vœux du Conseil, les travaux de transformation de la cuisine et la révision de l'installation de chauffage seront effectués avant la fin du mois de mai. De plus des devis seront demandés pour équiper la salle d'une ventilation mécanique et pour une étude acoustique avant sonorisation.

Travaux de l'église :

A la suite de la dégradation du pignon de l'église, le Conseil décide de demander aux Bâtiments de France d'intervenir rapidement. Il envisage également la réfection du dallage du choeur, et la pose de bornes en pierre pour interdire la circulation sur l'herbe de la place de l'église.

Achat de terrain :

Le Conseil autorise le Maire à entreprendre des démarches afin d'acheter une parcelle de terrain mitoyen, enclavée dans la cour de l'école.

Cabine téléphonique :

Le Conseil demande l'installation d'une cabine téléphonique dans les hameaux qui n'en possèdent pas.

Voirie :

M. Vannson informe le Conseil de menus travaux à réaliser à Bas-Turny. Le Conseil, unanime, demande à ce que la D.D.E. refasse rapidement les traversées de chaussée dans les hameaux où des tranchées ont été faites, et que les usagers respectent la vitesse limite de 60 Km/H dans la traversée des villages.

.../...

Divagation des animaux :

Le Maire rappelle la circulaire préfectorale interdisant la divagation des chiens et des chats. En raison des risques de rage et de l'augmentation des infractions, le Maire entend faire respecter cet arrêté, et compte prendre toutes les mesures nécessaires (lettres, P.V., fortes amendes, dommages et intérêts).

Cérémonie du 8 MAI :

Elle est fixée à 11 h au Monument aux Morts.

Fête patronale :

J.M Foucher a été chargé de son organisation. Une course cycliste est organisée le dimanche après-midi.

Séance levée à 23 h.

Fait à Turny le 3 mai 1984, et ont signé les membres présents.

SEANCE DU 4 JUIN 1984 :

Le 4 juin 1984 à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain Brousséau, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf : Mme Pescheux Marie-Anne, absente excusée, MM Jarrousse, Leplus et Santandreu absents non excusés.

Secrétaire de séance : M. Claude Chérest.

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité, après que le Maire ait rappelé que le Conseil a décidé de choisir les secrétaires de séance dans l'ordre alphabétique des élus.

Ecole maternelle :

Le Maire lit au Conseil une lettre de l'Inspecteur d'Académie annonçant l'ouverture d'une classe maternelle à Turny pour la rentrée 1984. Il l'informe également des propositions de la commune de Chailley concernant l'organisation pédagogique des écoles. Après quoi, le Conseil décide à l'unanimité que les classes maternelles resteront indépendantes du regroupement pédagogique qui ne commencera qu'au cours préparatoire. A la rentrée prochaine, Turny aura donc 2 classes ; l'une primaire et l'autre maternelle.

Le Conseil charge la commission des travaux et bâtiments et le Maire de réaliser le descriptif, de faire les appels d'offres restreintes et de choisir les entrepreneurs.

Une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % des travaux hors taxes pourrait être versée par le Département.
Les crédits prévus pour l'aménagement du logement de Turny seront reportés sur les travaux de la maternelle.

Elections européennes :

Le Maire informe le Conseil que le bureau de vote sera ouvert de 8 H à 22 H. Les Conseillers sont priés de faire connaître leurs préférences pour permettre l'établissement d'une rotation.

Bibliobus :

Sur proposition de Mme Corgeron, le Conseil décide d'adhérer au Bibliobus. Pour une cotisation de 0,50 F par habitant et par an, il nous assurera un passage trimestriel.

Location de la chasse :

Le Conseil examine et établit le nouveau cahier des charges pour permettre le renouvellement du bail.

Cérémonie du 18 JUIN :

Le Conseil se réunira avec les Anciens Combattants au Monument aux Morts de Turny, à 18 H.

Syndicat d'Electrification :

M. Vannson rend compte de la réunion du Syndicat qui s'est tenue le 2 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.

Fait à Turny le 4 juin 1984 et ont signé les membres présents.

SEANCE DU 28 JUIN 1984 :

Le 28 juin 1984 à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain Brousseau, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf Mme Corgeron,
MM Latracol et Vannson excusés,
M. Santandreu non excusé.

Secrétaire de séance : M. Pierre Chérest.

Après lecture, le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Impôts 1985 :

Après lecture par le Maire des directives préfectorales et des modalités d'établissement des impôts directs locaux, le Conseil décide de maintenir les taux de 1984.

Location du droit de chasser :

Le Conseil approuve le cahier des charges établi par le Maire à la suite de la précédente réunion du Conseil.
Il désigne MM. Pierre Chérest et Eugène Piat pour assister le Maire lors de l'adjudication.

Indemnité de budget du Receveur Municipal :

Le Conseil accepte de verser au Receveur Municipal une indemnité de 1.414,52 F pour 1983, calculée d'après l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983, mais il considère y être contraint et ne pas avoir d'autre choix.

Questions diverses :

- L'Association des Paralysés de France effectuera une nouvelle collecte de chiffons dans la commune le 22 septembre 1984.
- Le Maire lit au Conseil une lettre de remerciements des personnes âgées concernant le repas qu'elles ont organisé au mois de juin.
- Le Conseil propose que des amendes soient infligées aux personnes qui ne déposent pas leurs ordures correctement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 H.

Fait à Turny le 28 juin 1984 et ont signé les membres présents.

COMMISSION SCOLAIRE :

Le 28 mai, les Maires et quelques Conseillers de Chailley et de Turny se sont réunis avec l'Inspectrice de Maternelle et l'Inspectrice de Primaire. A cette réunion, la Municipalité de Chailley et les Inspectrices, exprimaient le désir de regrouper tous les petits enfants en deux classes de maternelle à Turny, et de transférer la classe de CE1 - CE2 à Chailley, regroupant ainsi toutes les classes de primaire à Chailley.

Suite à cette réunion, la commission Scolaire s'est réunie le 2 juin, avec la commission des Bâtiments et Travaux. M. Paillery, Directeur des Bâtiments Scolaires, a également assisté à cette réunion, et nous a indiqué les normes exigées et les possibilités d'utilisation des bâtiments.

La commission Scolaire, dont de nombreux membres sont parents d'élèves, a exprimé le désir de faire une seule classe de maternelle, pour les enfants de Turny et des hameaux, et de laisser les jeunes enfants de Chailley dans leur école actuelle. Elle tenait également à conserver la classe de CE1 - CE2 à Turny.

Le Conseil Municipal, réuni le 4 juin, a délibéré dans ce sens, estimant que le regroupement pédagogique avec Chailley concernait le cycle primaire et que cela fonctionnait normalement avec 3 années de classe à Chailley et 2 années à Turny.

La classe maternelle ouvrira le vendredi 7 septembre, et pourra accueillir les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Une garderie est prévue les jours de classe, de 7 H 30 à 9 H et de 17 H à 18 H, afin de résoudre, pour les mères qui travaillent, les problèmes posés par leurs horaires.

Les enfants pourront déjeuner sur place le midi, un réfectoire étant prévu dans les installations. Un repas chaud leur sera servi. Ceci permettra également aux enfants de CE1 - CE2 de déjeuner à Turny, évitant ainsi de les transporter jusqu'à Chailley le midi.

Les inscriptions pour septembre peuvent encore être faites, à la mairie, sur présentation du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

L. PETIT

COMMISSION DES TRAVAUX :

Ecole maternelle

La commission des Travaux s'est réunie conjointement avec la commission Scolaire le samedi 2 juin 1984. Etait présent à cette réunion M. le Directeur Départemental des Bâtiments Scolaires. Il nous a indiqué les conditions à respecter pour la transformation des locaux existants en école maternelle.

A savoir : l'aménagement d'une salle de classe,
d'une salle d'évolution,
d'une salle de repos,
d'un réfectoire,
d'une office,
des sanitaires.

Différentes propositions sont envisagées, discutées et seront soumises à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

La commission s'est ensuite réunie le 9 juin 1984 pour définir la liste des travaux à effectuer dans les salles et pièces du bâtiment.

Elle les répartit en différents lots à proposer aux artisans et entrepreneurs de la commune et des environs, qui seront contactés par appel d'offre.

A savoir : - 1 lot maçonnerie - 1 lot plomberie - chauffage - 1 lot
électricité - 1 lot menuiserie - 1 lot peinture -

La commission s'est réunie à nouveau le 30 juin 1984 à 14 H, dernier délai fixé aux entrepreneurs pour la remise en mairie des enveloppes contenant leur devis. Après un examen approfondi des différents devis, les entrepreneurs suivants ont été retenus :

.../...

- plomberie-chauffage : PHILIBERT
- maçonnerie proprement dite : NININO
- assainissement : FRANELEC
- électricité : BORNET
- menuiserie : FRANELEC
- peinture : DESCHAMPS

Les travaux vont être échelonnés et commenceront le plus rapidement possible.

Yves PESCIUEUX

COMMISSION DU 3EME AGE :

Le 14 juin un repas a été organisé par le Club du 3ème Age au Foyer Rural ; 26 personnes y participaient. Un délicieux repas a été proposé pour un prix modique (boissons et dessert ont été offerts par la municipalité).

Ce premier déjeuner en commun, placé sous le signe de la bonne humeur et de la détente, nous a permis de découvrir les talents musicaux de M. Guillaume qui avait eu la bonne idée d'emporter ses instruments. Plusieurs "belles voix" l'ont accompagné dans un pot-pourri d'anciens succès. L'ambiance était tellement chaleureuse et le repas si copieux, qu'une quinzaine de participants ont décidé de revenir le soir pour finir "les restes". L'ensemble des convives étaient d'accord pour se retrouver dans un proche avenir.

Michèle CHALLANCIN

COMMISSION DES BOIS :

Courant décembre, MM Pierre Chérest et Claude Chérest ainsi que les employés communaux, se sont rendus dans les parcelles n° 6 et 7 pour marquer les parts d'affouage 1984.

le 9 février, M. J.P Vannson, représentant la Commission des Bois, a assisté au martelage de la coupe n° 32 en présence de plusieurs responsables de l' O.N.F.

Depuis mai, les dernières portions d'affouage ont pu être distribuées. En effet, les grumes ayant été sorties du bois, l'entreprise chargée de couper le taillis a pu reprendre son travail.

A la fin de chaque mois, des membres de la Commission vont dénombrer les stères façonnés, (en moyenne 225 par mois).

Claude CHEREST

FETE PATRONALE :

L'article envoyé à l'Yonne Républicaine après l'exposition photo, n'ayant pas été publié dans son intégralité, nous jugeons préférable de le reprendre dans le bulletin municipal.

Images de Turny :

Des idées, j'en ai cent, j'en ai mille disait le poète
La municipalité de Turny a dû faire sion cet adage, car samedi 26 et dimanche 27 mai la fête patronale fut animée, non seulement par un bal, des manèges et une course cycliste, mais aussi par une exposition de cartes postales anciennes et de photographies réalisées par M. Dingli, représentant la commune sous un jour comme seul l'oeil d'un artiste pouvait le découvrir.

320 visiteurs, parmi lesquels on remarquait M. Bladou, Conseiller Général de St-Florentin et M. Lefèvre, Maire de St-Florentin, Mmes et MM les Maires et Adjointes des communes voisines, ont su apprécier ce voyage dans le passé et le présent.

Les photos de classes, dont une de 1884, ont eu beaucoup de succès : auprès des jeunes, amusés de voir leurs parents faisant leurs premières armes à l'école, auprès des anciens, revivant les jours heureux de leur enfance, avec souvent une pensée émue pour les disparus.

Les recherches entreprises par les organisateurs ont permis d'identifier presque tous les figurants, rendant l'attrait plus grand encore. Merci à tous ceux qui ont oeuvré pour que ces deux après-midi d'exposition permettent aux habitants de Turny de se retrouver et de partager plaisir et émotion.

ETAT-CIVIL :

Naissances : - Sandrine BONNAIN, née le 1er mai 1984 à Troyes,
- Romain MARIUS, né le 1er juillet 1984 à Auxerre,
- M. et Me Roger Pescheux sont heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille Lucie le 16 mai 1984.

Nos vives félicitations aux parents.

Noces d'or : Le 9 juillet, M. et Me Jean MARY, entourés de leur famille et de leurs amis, ont célébré leurs 50 ans de mariage. C'est avec une pointe d'émotion qu'ils ont prononcé le "oui" devant M. le Maire de Turny, se rappelant ce jour du 9 juillet 1934 à Alger, où ils fondaient un foyer qui devait s'enrichir de trois enfants. Souhaitons à M. et Me Mary de profiter pleinement de la retraite heureuse qu'ils passent à Linant où ils jouissent de l'amitié de tous.

Décès : - M. Dominique BLANCHARD le 9 avril 1984 dans sa 25ème année,
- M. Daniel GUINOT le 30 juin 1984 dans sa 72ème année,
- Mme Marie RYBROCK le 5 juillet 1984 dans sa 82ème année,

Nos sincères condoléances aux familles.

PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS :

les mercredis de 17 H à 19 H :

18.07 - A. BROUSSEAU
25.07 - G. CORGERON
01.08 - A. BROUSSEAU
08.08 - J.M FOUCHER
15.08 - FERIE
22.08 - G. CORGERON
29.08 - A. BROUSSEAU
05.09 - J.M FOUCHER
12.09 - G. CORGERON
19.09 - A. BROUSSEAU
26.09 - J.M FOUCHER
03.10 - G. CORGERON
10.10 - A. BROUSSEAU
17.10 - J.M FOUCHER
24.10 - G. CORGERON
31.10 - A. BROUSSEAU
07.11 - J.M FOUCHER
14.11 - G. CORGERON

les samedis de 10 H 30 à 12 H :

- 21.07 - Y. PESCHEUX
- 28.07 - J.M FOUCHER
- 04.08 - Y. PESCHEUX
- 18.08 - A. BROUSSEAU
- 25.08 - Y. PESCHEUX
- 01.09 - J.M FOUCHER
- 08.09 - G. CORGERON
- 15.09 - Y. PESCHEUX
- 22.09 - J.M FOUCHER
- 29.09 - G. CORGERON
- 06.10 - Y. PESCHEUX
- 13.10 - Y. PESCHEUX
- 20.10 - J.M FOUCHER
- 27.10 - Y. PESCHEUX
- 03.11 - A. BROUSSEAU
- 10.11 - Y. PESCHEUX
- 17.11 - J.M FOUCHER

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE :

CLUB PHOTO :

M. Dingli, dont nous avons pu admirer le savoir-faire photographique lors de la fête de Turny, se propose de créer un petit club photo, où chacun, quel que soit son âge, pourrait apprendre le B.A.-BA de cet art. Toute personne intéressée peut se signaler à la mairie, en indiquant ses préférences quant aux jours et heures d'ouverture du club.

CHORALE :

Une chorale se tient chaque lundi à 14 H à Brienon (l'heure et le lieu pouvant être changés).

Toutes personnes aimant le chant et désirant y participer, doivent se faire connaître auprès de Mme Tiercelet (tél. 56.10.18 à Brienon) ou bien auprès de Mme Grès (tél. 35.13.00 à Venizy).

DONS :

M. Dingli a offert à la commune 20 photographies parmi celles exposées. Elles sont destinées à agrémenter les différents locaux publics. A l'occasion de leurs Noces d'Or, M. et Mme Mary ont fait un don aux Pompiers, au Comité des Fêtes et à la Caisse des Ecoles de Turny. Lors de leur séjour dans la commune en avril dernier, les forains, pour occupation de la place, ont fait un don de 800 F versés au bureau d'Aide Sociale.

Le 8 Mai, la collecte faite à l'issue de la cérémonie au Monument aux Morts, a rapporté la somme de 172,80 F versée aux "Bleuets de France".

Merci à tous les généreux donateurs.

BIBLIOTHEQUE :

Fin juin, les livres ont été renouvelés et c'est un choix de 300 livres nouveaux, s'ajoutant aux nôtres, qui est offert aux lecteurs. Nous avons eu le plaisir d'apprendre qu'en octobre prochain, le bibliobus d'Auxerre viendra avec son véhicule dans notre commune, nous intégrant dans son circuit avec un meilleur choix de livres (derniers publiés, etc)

Prochains jours d'ouverture :

19 juillet - 2, 15 et 30 août - 13 et 27 septembre - 11 et 25 octobre - 8 et 22 novembre -

GYMNASTIQUE :

Chaque mercredi soir, les adeptes du yoga et de la gymnastique douce, se retrouvent dans la petite salle du Foyer. Que les personnes intéressées n'hésitent pas à se joindre à eux.

QU'ON SE LES BISTOU :

- miel à vendre chez M. et Mme Robert Hlubina à Turny - tél. 35.25.52
- chiots bergers belges à vendre, très bas prix chez M. et Mme Norbert Corgeron à Livart - tél. 35.06.93.

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET :

- vendredi 13 :
 - retraite aux flambeaux dans Turny,
 - distribution des flambeaux à partir de 21 H 30 place de la Mairie,
 - départ de la retraite à 22 H 30,
 - feux d'artifice derrière l'église à 23 H 15,
 - bal dans la salle du Foyer Rural à partir de 23 H 30
- samedi 14 :
 - dès 15 H jeux pour tous les âges, (jeu spécial 3ème âge)
 - tir, carré magique, croquet, ciseaux, marelle, pêche, course en sac, jeu de l'oie, etc...
 - à 18 H loterie des dames avec son lot surprise.

A l'occasion de la Fête Nationale, l'accès au clocher de l'église sera permis dans l'après-midi du 14 juillet.